

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article62>

Maréchal-Ferrant d'hier : Rémy Cellier.

- Revue N°36 -

Date de mise en ligne : vendredi 24 août 2007

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Ah ! les métiers d'antan. Même la jeunesse d'aujourd'hui les redécouvre avec nostalgie et tendresse. Avez-vous entendu la toute frêle et talentueuse Olivia Ruiz (victoire de la musique 2007) évoquer le vitrier d'antan qui passait dans les rues ? Et qui sait encore précisément ce qu'était un brioleur, un merrandier, un bouquillon, un canardier, un coccassier ? Aujourd'hui, intéressons-nous à un métier moins secret : maréchal-ferrant. C'est un artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. Faut-il préciser que le cheval était, au 19ème siècle, l'énergie motrice la plus utilisée et que le sabot du cheval supporte mal la marche sur le sol dur et qu'il est nécessaire de le protéger par un fer. Fer qu'il faut remplacer régulièrement, non pas parce qu'il est usé, mais parce que la pousse de l'ongle le déplace. Le métier n'a pas disparu. Il

existe maintenant des maréchaux-ferrants ambulants qui se rendent avec leur matériel dans les élevages et les clubs hippiques. Mais le maréchal-ferrant d'hier possédant une forge était bien souvent en même temps forgeron et mettait en forme différentes pièces métalliques à chaud, mais également soudeur habile.

Le dernier maréchal-ferrant de Moiremont.

Il est possible de visiter, dans ce village, lors des différentes manifestations qui [<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/local/cache-vignettes/L300xH229/Oudea1-47c5a.jpg>] émaillent cette année 2007 « la Forge », atelier de Rémy Cellier, qui a été gardée en état et dépoussiérée par quelques bénévoles. Vous pouvez y voir les installations utilisées jusqu'en 1957, mais aussi une présentation soignée des outils alors utilisés. Tout est dans l'état où l'a laissé Rémy Cellier quand il a cessé son activité en 1957. Et ce Rémy Cellier, c'était un personnage ! Il naquit le 14 mars 1886 à Moiremont. Son père, François Victor Cellier, âgé de 26 ans, était maréchal-ferrant. En se penchant sur son berceau, sa mère Clotilde née Thomas, âgée de 28 ans, lingère de son état, ne doutait pas qu'il prendrait la succession de son père.

A 21 ans, Rémy entre dans le monde des adultes en épousant le 8 octobre, Gabrielle Leclerc à La Neuville au Pont. Et il va travailler toute sa vie dans cette forge, mêlant avec passion le métier de maréchal-ferrant à celui de vétérinaire occasionnel. En 1945, il est élu maire de sa commune. En 1955, il se sent fatigué (il a 69 ans), il quitte le corps des sapeurs pompiers dans lequel il est entré à l'âge de 20 ans. Un an plus tard il cesse son activité et disparaît tout aussitôt en 1958.

Un esprit inventif.

Mais Rémy n'est pas un maréchal-ferrant du commun. C'est un homme curieux, attentif à toutes les découvertes de ce début du 20ème siècle, désireux d'être moderne et d'accueillir le progrès, tant dans sa vie quotidienne que dans son travail.

Sa maison sera une des premières de la commune à être alimentée par la concession et en électricité. Son esprit inventif l'amènera à déposer plusieurs brevets et à inventer des appareils pour soigner les chevaux.

Un bien curieux brevet.

Les chevaux sont comme les êtres humains, on en trouve des irascibles. Et ceux-là ne laissent pas ferrer de bonne grâce. Rémy Cellier, très pragmatique, avait trouvé un dispositif qui permettait d'immobiliser la patte à ferrer et donc de travailler en toute sécurité. Il souhaita faire breveter son invention. Son brevet lui fut accordé par la République Française sans garantie du gouvernement (SGDG) comme on disait alors. Enregistré le 6 juin 1925, publié le 2 septembre de la même année. Sur la page voisine, on vous dit tout sur le fameux brevet enregistré sous le n° 593.912. Qu'advint-il de ce brevet ? On sait que pendant plusieurs années Louis-Victor-Rémy paya sa redevance fiscale validant le brevet pour l'année (50 centimes en 1927), mais il semble bien qu'il ne l'ai jamais commercialisé. On peut même penser, sans l'offenser, que d'autres maréchaux-ferrants de France et de Navarre s'étaient montrés tout aussi ingénieux que lui. Enfin la République Française l'avait en quelque sorte honoré.

Des descendants.

La tradition ne s'est pas perdue avec la retraite de Rémy. Son fils Gaston, né en 1910, eut une jeunesse bien perturbée par la guerre. Après l'école, il travaille avec son père, fait son service militaire. Mais il n'est pas longtemps de retour près de son père. La guerre fera de lui un prisonnier de 1940 à 1945. En 1946, il crée son propre atelier, tout en s'adaptant à l'évolution des moeurs techniques, il se spécialise dans la ferronnerie, l'électricité, le sanitaire. A 65 ans, il prend sa retraite et décédera en 1993.

Mais le flambeau était déjà passé au fils Guy, qui continuera l'électricité tout en l'infléchissant, se spécialisant dans l'entretien des réseaux des communes environnantes. Maire de Chaudefontaine dans les années 80, j'ai pu apprécier les qualités de cet artisan à l'ancienne, consciencieux, dévoué, efficace. Vous savez, c'était au temps ancien où l'on servait au contribuable une eau toujours potable et bon marché !

Quand Guy posa la clef à molette, il y a une douzaine d'années, personne ne prit la suite. La forge pouvait entrer au musée.

[<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/local/cache-vignettes/L400xH385/Oudea2-cb55c.jpg>]

[http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/local/cache-vignettes/L157xH227/Oudea3-5ec35.jpg]	[http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/local/cache-vignettes/L263xH227/Oudea4-cd467.jpg]
---	---